

La Présidente - Véronique DALMONT :

N° feuillet : 30/2025


REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Arrondissement LE MANS – Canton de BONNETABLE
SIVOS LA GUIERCHE-SOUILLE
37, Rue Principale – 72380 LA GUIERCHE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SIVOS LA GUIERCHE-SOUILLE**

Afférents au Conseil Syndical	Nombre de membres En exercice	Membres présents	Pouvoirs	Votants avec pouvoir	Exprimés
9	9	6	0	0	6

SEANCE DU 23 septembre 2025

Date de la convocation

Date d'affichage convocation :

Date d'affichage décision :

Délibération numéro 13-09-2025

Objet de la délibération : **Election du Vice-Président du SIVOS**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois septembre à 18H45, les membres du comité du SIVOS « La Guierche - Souillé », régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, à la cantine de l'école de Souillé, sous la présidence de Madame Véronique DALMONT, Présidente du syndicat.

Présents :

Madame Véronique DALMONT : Présidente

Monsieur Eric BOURGE, Madame Véronique BUREL (délégués désignés par la commune de La Guierche), Monsieur Gaëtan GEFFROY (délégués désignés par la commune de La Guierche)

Mesdames Catherine CHALIGNÉ, Sylvie PAULOIN (déléguées désignées par la commune de Souillé),

Absente excusée :

Mesdames Yvette LEROUX, Chrystelle LEGO (déléguées désignées par la commune de Souillé), Madame Françoise ROSALIE (déléguée désignée par la commune de La Guierche),

Pouvoirs :

M. Gaétan GEFFROY a été désigné secrétaire de séance



La Présidente - Véronique DALMONT :

N° feuillet : 30/2025

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,
Conformément à l'arrêté préfectoral numéro 99.2160 du 28 mai 1999 et notamment son article 6,

Le Comité Syndical a procédé à scrutin secret, sous la présidence de Madame Véronique DALMONT
,
Présidente, à l'élection du Vice-Président du SIVOS « La Guierche-Souillé ».

1^{er} tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 9

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

Nombre de bulletins blancs et/ou litigieux (à déduire) : 0

Suffrages exprimés : 9

Ont obtenu :

Mme Sylvie PAULOIN 9 voix

Mme Sylvie PAULOIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

Ainsi fait et délibéré, en séance publique, les jours, mois et an susdits, les membres présents après lecture, ont signé.

Pour extrait conforme au registre le 23 septembre 2025

La Présidente

37 Rue Principale
72380 La Guierche
Guierche - Souillé

Le Secrétaire de séance,

Les membres du SIVOS,

Bug
Bouff
Dess
Sauv

La présente décision du Comité syndical peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.